

# LA CRISE DU LIN ET L'INDUSTRIE COTONNIÈRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'industrie cotonnière mena aussitôt une campagne violente. Par la voix de leur secrétaire général, les cotonniers ont déclaré que jamais, sous aucun prétexte, ils n'accepteraient une taxe, si légère soit-elle sur les cotons importés.

Ainsi donc, peu importe à cette industrie que les commissions des finances se réunissent à tout prétexte sur le budget. Peu lui importe qu'une taxe légère sur les textiles végétaux apparaisse comme indispensable pour sauver la culture du lin et l'industrie du rouissage-tissage aujourd'hui agonisantes, et pour éviter que la filature et le tissage ne soient demain dans le même état de fait de la concurrence soviétique.

Pour eux, peut-être. Mais pour nous pas. C'est pourquoi nous insistons.

Nous insistons d'abord, parce que, comme nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons oublier que c'est sur les ruines des productions nationales de chanvre et de lin qu'a été édifiée la fortune de l'industrie cotonnière.

Nous insistons parce que le lin est un produit national et que le coton ne l'est pas. Nous insistons parce qu'une taxe de 3 % ad valorem sur un kilo de coton qui vaut actuellement 20 francs, c'est une augmentation de 20 centimes. Cette hausse se traduirait par une incidence sur les fils de 1 % et sur les tissus de 0,75 %, soit 37 centimes sur un drap en coton d'une valeur de 50 francs.

Nous insistons parce que nous savons que le jeu de l'admission temporaire empêcherait, s'il était nécessaire, tout mouvement défavorable sur notre industrie cotonnière.

Nous insistons parce que tant sur le marché intérieur que sur le marché colonial, l'industrie peut être défendue par la protection douanière existante, renforcée s'il était besoin.

Nous insistons donc parce qu'il est faux de prétendre qu'une taxe aussi légère aurait des conséquences désastreuses pour l'industrie cotonnière.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

Nous insistons parce que nous ne pouvons laisser que l'industrie textile cotonnière se prospère grâce à une protection douanière que, comme consommateur, l'agriculture française, à laquelle nous devons nos produits de première nécessité, ne peut pas supporter.

# LE NOUVEAU CARILLONNEUR DU BEFFROI D'ARRAS

Une communication émanant de la mairie nous apprend que M. Rogier est nommé carillonneur d'Arras à la fin du 1er janvier.

La municipalité reprend ainsi, après un intervalle de dix-sept ans, la tradition chère aux Arrageois, de même qu'une coutume pittoresque et bien régionale, dont l'archaïsme réjouit tous ceux qui, à notre époque de progrès, ont un certain goût pour le bon vieux temps et des diligences et des carillonneurs.

M. Rogier est un grand amateur de musique. Il s'adonne depuis longtemps à l'étude de cet art. Membre de l'Union Amicale des Cheminots d'Arras, car il est horticultrice du Chemin de fer du Nord, M. Rogier a étudié le mécanisme du carillon vers lequel il se sentait attiré.

Le carillon du Beffroi d'Arras a lancé des flots d'harmonie hier soir, et M. Rogier, une nouvelle fois, fera goûter son talent de carillonneur, ce soir, au programme de choix, à l'occasion de la nouvelle année.

Voici d'autre part, le programme du concert de carillon d'aujourd'hui 1er janvier de 7 h. à midi et de 19 h. à 20 heures : 1. Arras, air populaire ; 2. Martin et Martine, air populaire ; 3. Le Petit Quinquin (Desrousseaux) ; 4. Le Couqueur de N'ou Micoche, de L. Lemaire ; 5. Les Clochettes d'Amour, d'Herpin ; 6. Les Fanfanes, de Leo Jac. ; 7. Le Fressschütz, de Wabbe, chœur des Chasseurs ; 8. Ecoute à mon cœur, de Legay ; 9. La Traviata (fragments) de Bizet ; 10. La Mascotte (fragments) de Bizez ; 11. Me Normandie, de Bérêt ; 12. L'Arlesienne (menuet) de Bizet ; 13. Les Clochettes de Cerises, de Renard ; 14. La Madelon, de Robert ; 15. La Marche Lorraine, de Ganns ; 16. La Marseillaise, de Rouget-de-l'Isle.

# GRAINES D'ÉLITE

Maison V. MAIRIE, 155, rue de Paris  
DEMANDER LE CATALOGUE GRATUIT

# RIXE SANGLANTE DANS UN CAFÉ

Une rixe ayant éclaté dans le débit tenu, à Esch-sur-Alzette, par Jean Thiry, celui-ci mit à la porte les principaux perturbateurs, François Philippe et François Kremer.

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

Les consommateurs qui se trouvaient dans le débit furent obligés de se réfugier dans la direction du patron du café. Se sentant menacé, Thiry, à son tour, arma d'un revolver et fit feu sur les deux individus. Philippe tomba tué sur le coup ; la balle, après l'avoir tué, alla blesser gravement un paisible consommateur, Mathias Etends, demeurant à Russange (Moselle).

# TOUR VOYAGES ET COLONIES CHAMONIX

On va l'été à Chamonix pour le rafraîchir à l'ombre des glaciers et l'hiver, pour se réchauffer sur les mêmes glaciers... Cela semble paradoxal, mais rien n'est plus exact. Chamonix, dont l'universelle réputation n'est plus à faire, est à la fois une station sportive estivale et hivernale. A plus de mille mètres d'altitude sa vallée grandiose, fermée au Nord par le col de Balme et au Sud par celui de Voza, s'étend sur cinq lieues de long et un kilomètre et demi de large entre les chaînes du Mont Blanc et du Brévent. En hiver, cette vallée est complètement recouverte de neige et son aspect grandiose orne l'admiration des plus insensibles aux beaux spectacles de la nature. Exceptionnel centre



CHAMONIX. Vue générale et le Mont-Blanc.

de tourisme et d'alpinisme pendant la belle saison, Chamonix allie à l'époque des frimas les amateurs de sports d'hiver du monde entier.

On ne trouve certainement pas en Europe de station mieux aménagée pour la pratique des sports d'hiver et le mot perfection est sur les lèvres de tous les sportifs qui le fréquentent de Décembre à Mars.

Il existe à Chamonix une patinoire ayant 36.000 mètres carrés, deux pistes pour luges et toboggans longues de 800 mètres et une troisième longue de 1.800 mètres avec remontées par le téléphérique aérien de l'Aiguille du Midi. On trouve de nombreux points de ski dans tous les environs, au col de Balme, col de Voza, le Buet et la Mer de Glace. Plus de trente traîneaux sont mis à la disposition des touristes avec lesquels on peut entreprendre les excursions suivantes : Gorges de la Diois, le Foyet-Saint-Gervais, les Tines, le Praz de Chamonix, Argentière, le Planet, etc.

Les palaces et hôtels de Chamonix sont réputés pour leur luxe, leur confort et leur cuisine parfaitement servie. Le prix de la pension dans les hôtels moyens est très raisonnable et par conséquent accessible aux sportifs ne disposant que d'un budget modeste.

Le nombre des amateurs de patinage, de ski et de luge qui viennent à Chamonix se livrer à leurs sports est en constante augmentation chaque hiver dans de très fortes proportions. Quant le soleil devient un peu chaud et que la neige commence à fondre, c'est alors pour un gros dépit que les bœufs ne cessent de se lever ; mais chacun se promet de revenir l'année suivante.

# Nouvel An-Etrennes - AU CARILLON

108-110, rue Léon-Gambetta, LILLE. CARILLONS ET GARNITURES DE CHEMINÉES  
BOUTRIER, JOAILLERIE. — GRAND CHOIX DE CADEAUX POUR FÊTES AUX ÉTALAGES

OHÉMIENS DE FER PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

Les sports d'hiver au Mont Genève au-dessus de Briançon

L'Agenda P.-L.-M. pour 1931

OHÉMIENS DE FER D'ALSACE ET DE LORRAINE

LES VOSGES champ de neige de la capitale

« ROUBAIX - LAINES »

EN INDOCHINE IMPORTATION EN FRANCE D'ANTHRAOÏTES

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

LE NORD VIENDRAT-IL EN TÊTE POUR LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

INSURRECTION EN COLOMBIE

REMISES ET RÉDUCTIONS DE PEINES

TROIS PERSONNES CARBONISÉES DANS UN INCENDIE

DEUX MARINS NOYÉS AU COURS D'UN NAUFRAGE

LA RÉPUTATION D'UNE MARQUE DE SAISON

BIBLIOTHÈQUE

# LE RÉVEIL DU CINÉMA

PATHE-NATAN ET PARIS CONSORTIUM-CINÉMA

# « LA PETITE LISE »

Réalisation du Jean GREMILLON DISTRIBUTION

Alcover ; Zeller ; Nadir ; Sibirakova ; Lisé ; Julien Berthou ; André ; Mihalesco ; Lussurier.

Depuis qu'il était au bagne, le forçat Berthier n'avait qu'une pensée : sa fille, Lisé, qu'il avait laissée toute petite à Paris, et qui devait être une grande fille maintenant. Les années étaient lourdes pour lui, aussi avait-il résolu de s'évader. Quelques jours avant de tenter cette grande aventure, on l'appela au bureau du pénitencier. Là, sans préambule, le directeur lui annonça : — Berthier, votre bonne conduite vous a valu une grande faveur, votre grâce est arrivée, vous êtes libre.

Des larmes de bonheur coulèrent sur les joues du forçat et il attendit avec plus d'impatience encore qu'il n'en avait montré pendant sa détention, le bateau qui allait le ramener en France. En arrivant à Paris, Berthier n'eut rien de plus pressé que de se rendre à l'hôtel où habitait sa fille.

Elle était absente. Un garçon hargneux, lorsqu'il fut décliné sa qualité et annoncé qu'il était son père, le fit monter dans la chambre de Lisé. Il l'attendit. Pendant ce temps, Lisé était avec son amoureux, André, un musicien bossaigué qui vivait plutôt d'expéditions que de musique. Ce soir-là, les deux jeunes gens faisaient des projets d'avenir.

— Si nous avions seulement trois mille francs, disait André, abandonnerais mon métier de « meurtrier » et toi, je voudrais te voir renoncer à tous les subsides de provenance douteuse qui nous font vivre. Nous monterions un petit garage et, en travaillant, en faisant des économies, sans doute arriverions-nous à vivre honnêtement.

Lisé acquiesça de la tête, perdue dans un rêve intérieur, en pensant que tout cela n'était que des mots, qu'ils seraient jamais les trois mille francs et qu'ils devraient continuer son infâme métier. Tout à coup, dans un mouvement spontané, elle sauta au cou d'André, l'embrassa tendrement et lui dit :

— Tu verras, c'est une simple comédie ; ça ira très bien.

Et tous deux partirent vers la boutique de l'usurier. Hélas ! la comédie tourna mal. Le « bonhomme », qui se trouvait à proximité de la gorge d'André et d'une petite Lisé, épouvanté et croyant son amant en danger, saisit une poignée de sa ceinture et, se précipitant vers le malin, le jeta sur la tête de l'usurier. Celui-ci s'écria, assommé, et ne se releva plus.

Un fillet de sang s'échappa maintenant de la plaie béante qu'il avait au front, et les deux jeunes gens s'évanouirent.

Pendant que se déroulaient ces tragiques événements, Berthier était allé trouver son ancien patron. Celui-ci l'embaucha sans frais de déplacement et lui donna trois mille francs d'avance sur son salaire.

A son retour dans la chambre de Lisé, il aperçut sur le lit un papier froissé. Involontairement, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.

Berthier n'ajouta pas un mot et, immédiatement, il se rendit à l'adresse indiquée sur la reconnaissance. — Pour prendre la reconnaissance, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.

Berthier n'ajouta pas un mot et, immédiatement, il se rendit à l'adresse indiquée sur la reconnaissance. — Pour prendre la reconnaissance, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.

Berthier n'ajouta pas un mot et, immédiatement, il se rendit à l'adresse indiquée sur la reconnaissance. — Pour prendre la reconnaissance, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.

Berthier n'ajouta pas un mot et, immédiatement, il se rendit à l'adresse indiquée sur la reconnaissance. — Pour prendre la reconnaissance, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.

Berthier n'ajouta pas un mot et, immédiatement, il se rendit à l'adresse indiquée sur la reconnaissance. — Pour prendre la reconnaissance, il se pencha et aperçut que c'était un contrat de mariage. Lisé avait conservé et précieusement gardé ce document et dont il avait fait cadeau à Lisé dès son arrivée. Quel signifiait ceci ?

— Dis donc, petit, tu es des fins de mois difficiles, il me semble.

— Oui, ça m'arrive assez souvent.